

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 23 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-trois juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DENICE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, sous la présidence de M. Jacques TOURNIER, Maire.

Présents : M. Jacques TOURNIER, Mme Armelle CHEVALIER, M. Jean-François ROCHE, Mme Corinne BODINIER, Mme Michelle GIROD-DAVID, Mme Martine JUGNET, M. Frédéric LEYVAL, Mme Aline NESME, Mme Pernelle PINET, M. Gilbert MUTIN, Mme M. BESSONNARD, M. Didier HERBAUT, M. Stéphane MARCHESCHI

Absents excusés : M. Thierry LEVRAT, Mme Aline PLANTIN, Mme Béatrice GAIDON, M. Jean-Marie LORGERE, Cyril PICARD, M. Thierry LEFEBVRE

Date de la convocation : 18 juillet 2025

Secrétaire de Séance : Mme Aline NESME

Mme Béatrice GAIDON a donné procuration à Mme Michelle GIROD-DAVID
Monsieur Jean-Marie LORGERE a donné procuration à Madame Pernelle PINET.

=====

Le procès-verbal de la réunion en date du 17 juin 2025 diffusé à l'ensemble du Conseil Municipal avant la réunion est approuvé à l'unanimité. Monsieur le Maire passe alors à l'ordre du jour.

1 – CAVBS Points divers

1 – 1 : Point sur les réalisations de la CABVS sur DENICE pendant les 5 premières années du mandat

- ✓ 2 millions d'euros ont été investis pour l'eau potable, 570 000 € pour l'assainissement, 675 000 € pour la voirie, soit au total plus de 3 millions d'euros
- ✓ Un transport à la demande « Résalib B » qui permet aux habitants d'accéder à moindre coût depuis une dizaine de points sur DENICE au marché couvert, à la gare ou à l'hôpital par exemple
- ✓ Un relais itinérant petite enfance présent tous les vendredis matin à la salle des fêtes (175 enfants de DENICE y ont été accueillis)
- ✓ Une intervention musicale des enseignants du conservatoire pour les écoliers de DENICE depuis 2020, soit 180 écoliers bénéficiaires
- ✓ Apprentissage de la natation au nautile pour les élèves de CE1 et CE2 selon les années
- ✓ 53 habitants ont bénéficié d'une aide à l'achat d'un vélo

- ✓ Accès pour les habitants au composteur partagé permettant de valoriser les déchets alimentaires en compost
- ✓ 60 habitants ont bénéficié d'un composteur individuel

1 – 2 : Collecte des encombrants

À la suite de l'information donnée au précédent Conseil Municipal, Monsieur le Maire rappelle que la collecte des encombrants pourra être faite à domicile pour les personnes de plus de 75 ans ou titulaires d'une carte mobilité inclusion (CMI) ou inscrites par le CCAS (centre communal d'action sociale).

Après inscription, il faudra contacter la CABVS par internet ou par téléphone puis décrire les objets à collecter. Le prestataire prendra ensuite contact avec la personne pour convenir d'une date de collecte (la collecte a lieu dans un délai de 3 semaines maximum avec présence obligatoire du demandeur).

Des flyers sont disponibles en mairie, l'information a été publiée sur Panneau Pocket et sur internet.

2 – Informations sur les investissements 2025

2 – 1 : Renforcement du grillage autour du tennis et du terrain multisports

Le devis de l'entreprise CHABERT a été accepté pour un montant de 4 080 € TTC

2 – 2 : Réfection du chemin piétonnier

L'entreprise CHABERT a été sélectionnée pour un montant de 9 492 € TTC

2 – 3 : Toiture cantine

L'entreprise DUFOUR interviendra du lundi 18 août au vendredi 29 août pour la réfection de la toiture de la cantine. A cet effet, une circulation alternée sera mise en place pour gérer la circulation devant la cantine.

3 – Personnel communal

3 – 1 : Ouverture d'un poste à temps non complet pour accroissement d'activités sur le temps périscolaire et la cantine

Monsieur le Maire exprime la nécessité de délibérer pour créer un poste à temps non complet (CDD 18.33h/semaine) pour un accroissement temporaire d'activités sur le temps périscolaire et la cantine du 29 août au 3 juillet 2026.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

4 – Conventions CAVBS

4 – 1 : Convention de partenariat de financement pour l'étude urbaine de DENICE

Comme précédemment évoqué au Conseil Municipal du 17 juin, le cabinet MONTROTTIER choisi par la CABVS va réaliser l'étude urbaine de la zone AU et rédiger le cahier des charges du marché subséquent.

Les dépenses liées à cette étude et réglées au cabinet MONTROTTIER seront réparties de la manière suivante :

- 70 % CABVS soit 28 938 €
- 30% Commune soit 12 402 €

La charge communale sera inscrite au budget 2026.

Il est nécessaire de passer une convention de partenariat avec la CABVS.

La convention est soumise au vote et est approuvée à l'unanimité

4- 2 : Convention pour le renouvellement d'adhésion de suivi des consommations énergétiques et au service de l'économe de flux mutualisé

La convention de mise à disposition du service « économe de flux » arrive prochainement à échéance. Celle-ci a été conclue pour une durée initiale de 3 ans et il est proposé de la reconduire jusqu'au 31 décembre 2026 selon les mêmes modalités.

La convention est soumise au vote et est approuvée à l'unanimité

5 – Demande de subvention

5-1 Amicale boule deniçoise pour les championnats de France en individuel

L'association Amicale boule deniçoise a sollicité une subvention dans le cadre de la qualification de l'un de ses licenciés aux championnats de France en individuel.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer.

Avec 8 voix pour, il est décidé d'attribuer une subvention de 200 €.

5-2 AFM téléthon

L'AFM Téléthon a sollicité une subvention.

A l'unanimité, il n'a pas été accordé de subvention pour le motif suivant : les subventions sont accordées en priorité aux organismes deniçois.

5 – Urbanisme

Liste des autorisations d'urbanisme accordées :

Déclaration préalables accordées :

- Le 28/05/2025 pour la création de 2 ouvertures sur une habitation sise 68, route de Montmelas
- Le 24/06/2025 pour la pose de panneaux photovoltaïques 41, route de Cercié
- Le 19/07/2025 pour la pose de panneaux photovoltaïques 100, route des Compagnons

6 – Questions et informations diverses

6 – 1 : Chaufferie cantine /mairie

D'après la société MATERB qui entretient les chaudières fioul de la commune, il n'y a pas assez de place pour installer une chaudière bois et son stock pour remplacer la chaudière fioul.

6 – 2 : CTA (centrale de traitement d'air) de la salle d'évolution de l'école

Le changement de filtre a été effectué le 17 juillet par MTB qui effectuera dorénavant son entretien annuel. TOTAL ELEC doit également intervenir prochainement.

6 – 3 : Carrefour des Louattes

Monsieur le Maire explique avoir contacté le Département ce mardi 22 juillet pour les informer d'un troisième accident depuis début juillet sur ce carrefour.

Le 22 juillet au soir, il est survenu un 4^{ème} accident.

Monsieur le Maire a échangé à la suite de cet accident avec le responsable des travaux de la voirie du Département et la Vice-présidente du Département.

Le président du Département a également été informé de la situation.

Le département doit mettre des GBA (glissières en béton armé *en plastique*) et refaire le traçage au sol. De plus, les panneaux de ce carrefour vont être modifiés.

Monsieur le Maire répond à plusieurs questions :

- Il n'est actuellement pas possible de mettre en place un rond-point.
- la création d'une voie nouvelle est en étude

Des échanges ont lieu sur la reprise des peintures ou la mise en place de feux rouges.

6 – 4 : Divers

Le 1^{er} août la commission « appel d'offres/MAPA » se réunira pour l'ouverture des plis du marché public concernant la vidéoprotection.

La prochaine réunion de la Participation citoyenne aura lieu le 11 septembre à 18h.

7 - Tour de table

7 – 1 : Intervention Armelle CHEVALIER

Les séances de piscine sont prévues dès la rentrée scolaire 2025/2026
Le transport a été organisé avec la commune de St Julien, le bus sera mutualisé.

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) a été validé et signé, il est valable jusqu'en 2045.
Il couvre 4 intercommunalités (soit 116 communes au total) :

- la Communauté d'Agglomération **Villefranche Beaujolais Saône**
- la Communauté d'Agglomération de l'**Ouest Rhodanien**,
- la Communauté de Communes **Beaujolais Pierres Dorées**,
- la Communauté de Communes **Saône Beaujolais**.

Informations consultables sur le site suivant : <https://www.pays-beaujolais.com/scot/le-scot-cest-quoi/>

7 – 2 : Intervention Jean-François ROCHE

Le service Voirie de la CAVBS attribue une enveloppe de 25 000 €. Plusieurs routes vont être partiellement rénovées : route de la Cailletière (sous le domaine des sources) et la route des Peupliers.

La canalisation du réseau d'eau potable de la route des Cordeliers doit être changée en fin d'année. Celle de la route du château Gaillard pourrait l'être également.

7 – 3 : Intervention Corinne BODINIER

Le nettoyage de la rivière a eu lieu le samedi 28 juin du pont de la Cailletière jusqu'au petit pont de Gleizé.

Beaucoup moins de déchets ont été constatés par rapport à l'année précédente (du plastique principalement). Environ 250 kg de déchets ont été ramassés.

Tous les participants sont chaleureusement remerciés.

La Recyclette aura lieu pour la troisième année consécutive le samedi 4 octobre.

Au programme de cette journée : brocante, vide dressing, atelier tri des déchets/ compostage de l'agglomération, atelier écriture, Escape Game, atelier couture...

Les animations sont dédiées à l'économie circulaire et sont ouvertes à toutes les familles.

La Commission « Environnement » de l'Agglomération a eu lieu le 23 juin :

Concernant l'assainissement non collectif (les habitations non raccordées au tout à l'égout), 277 installations sur 1484 sont non conformes sur l'agglomération.

L'agglomération va donner une subvention aux propriétaires à hauteur de 3 300 € (sans dépasser 50 % du coût des travaux pour les propriétaires avant janvier 2011, sans conditions de ressources)

Le suivi des consommations énergétiques a déjà été évoqué.

Veolia distribue l'eau potable pour 55 000 habitants avec une moyenne de 140 litres consommés en moyenne par jour et par habitant. Une vigilance accrue est portée sur les fuites et le gaspillage.

Des travaux sont en cours pour améliorer la qualité de l'eau avec des filtres à charbon et pour réduire la dureté de l'eau.

Il est prévu de rénover les vitraux de l'église (intervention de D. HERBAUT).

Le nouveau site internet de la commune va être étudié en commission.

7 – 4 Intervention Didier HERBAUT

Des travaux ont été réalisés début juillet sur l'école, l'évacuation au niveau de la toiture en direction du sol a été reprise.

Il est prévu de rénover les vitraux de l'église. D'après le diagnostic réalisé, 19 vitraux sont à refaire, 3 artisans ont été consultés.

Un échafaudage est nécessaire, les 3 vitraux du chœur sont à faire en priorité.

Pour l'intégralité des vitraux, il faudra budgéter environ 250 000 € et en prévoir le financement (Fondation du patrimoine, Fondation St Irénée, Crédit Agricole, appel aux dons des particuliers, CAVBS et département)

L'entreprise Vitrail St Georges a été choisie pour les 3 vitraux à faire en priorité pour un montant de 48 409.08 €.

7 – 5 Intervention Aline NESME

L'entreprise DUFOUR interviendra à compter du 18 août pour la rénovation du toit de la cantine et une circulation alternée sera mise en place.

Au niveau de la D504, les automobilistes s'avancent trop, ce qui est vecteur d'accident.

Aline NESME souhaite mettre en avant la piste cyclable.

Monsieur le Maire va en référer au département car cela relève de leur compétence.

Une intervention ENEDIS a eu lieu pour réparer la logette hors service signalée par Gilbert MUTIN.

7 – 6 Intervention Pernelle PINET

L'agglomération va fournir un plan sur les canalisations, le réseau d'eau comporte des tuyaux en PVC.

Les animations du Chemin des arts se sont bien déroulées le samedi et le dimanche.

La balance est non déficitaire grâce aux subventions.

Journées du patrimoine : des expositions de personnalités locales auront lieu au sein de la chapelle.

Le ralentisseur sous l'école est évoqué par Pernelle PINET. Monsieur le maire explique que celui-ci va être refait pour être conforme aux normes.

Les bennes Relais (vêtements) sont fermées depuis la semaine dernière par manque de budget.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mercredi 17 septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h58



Le Maire,

J. TOURNIER



La Secrétaire de Séance

Aline NESME